

18 000 élèves de moins dans la région d'ici à 2030

EN BREF

Début 2015, en Champagne-Ardenne, 245 140 élèves sont scolarisés dans un établissement d'enseignement du premier ou du second degré, public ou privé sous contrat et sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, les effectifs de la région diminueraient de 7,4 % à l'horizon 2030, soit 18 000 élèves de moins en quinze ans. Les écoles préélémentaires, élémentaires et les collèges, qui regroupent plus de trois quarts des effectifs scolaires en 2015, concentreraient la grande majorité de la diminution, soit 16 000 élèves. Peu attractifs et à la natalité peu dynamique, les territoires de la pointe des Ardennes et de la Haute-Marne seraient les plus concernés. La diminution des effectifs des grandes agglomérations de la région serait proche de la moyenne régionale. Les départs d'habitants vers leur périphérie seraient compensés par leur attractivité économique et celle de leur dispositif de formation. Les baisses seraient ainsi plus limitées dans certains territoires jouxtant ceux des grandes villes, qui bénéficient aussi d'une natalité dynamique.

rectorat de l'académie de Reims

1 rue Navier - 51082 Reims cedex

www.ac-reims.fr

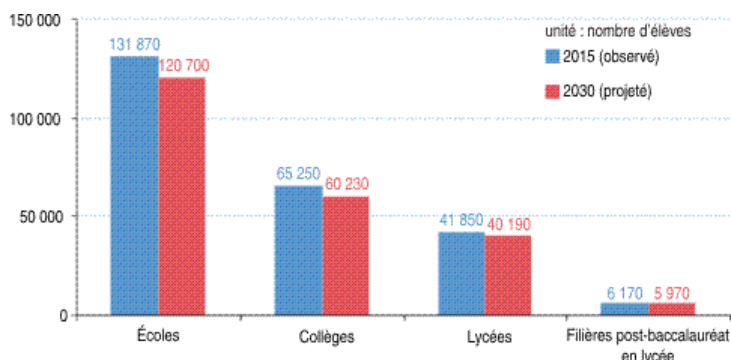
contacter le service prospective et statistiques :

sps@ac-reims.fr

Entre 2015 et 2030, si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, la population de la Champagne-Ardenne serait en légère baisse (-0,9 %), contre une hausse au niveau national (+6,2 %). Le vieillissement de la population serait également plus marqué dans la région qu'au niveau national : la part des moins de 20 ans passerait de 23,9 % en 2015 à 22,4 % en 2030, contre 24,2 % en 2015 et 23,0 % en 2030 en France métropolitaine. Le nombre de jeunes de moins de 20 ans diminuerait de 7,3 % entre 2015 et 2030, alors qu'il augmenterait légèrement en France métropolitaine (+1,2 %). Dans ce contexte démographique peu favorable, les écoles et les établissements d'enseignement de la région sont susceptibles d'être confrontés à la diminution de leurs effectifs, tout en gardant comme objectif réaffirmé par le projet académique, d'augmenter le niveau de formation et de qualification des élèves.

L'anticipation des évolutions des effectifs scolaires de la région constitue ainsi un enjeu essentiel pour garantir une offre localisée de formation adaptée aux besoins des populations. Cet exercice prospectif vise à éclairer les services académiques dans leur réflexion stratégique à moyen terme sur les réseaux d'établissements. Il apporte également des éléments pour répondre aux orientations ministérielles de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République de juillet 2013. La loi vise notamment à favoriser la scolarisation des moins de 3 ans, à contribuer au développement de nouvelles méthodes pédagogiques et éducatives en s'appuyant sur l'usage et la formation au numérique, ou encore à favoriser l'internet scolaire.

Fig 1 : Projections d'effectifs scolarisés en Champagne-Ardenne par niveau de formation entre 2015 et 2030



Lecture : début 2015, 131 870 élèves sont scolarisés dans une école publique ou privée sous contrat et sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale en Champagne-Ardenne. Début 2030, si les tendances récentes se prolongeaient, les effectifs du 1^{er} degré de la région seraient de 120 700, soit une diminution de 8,5 % ou encore de 11 170 élèves.

Sources : Rectorat de Reims - bases élèves ; Insee - Omphale 2010, recensements de la population

Une réduction des effectifs scolaires plus marquée que celle de l'ensemble de la population

En 2015, l'académie de Reims, dont le périmètre correspond aux limites de la région Champagne-Ardenne, a en charge l'éducation de 131 870 écoliers, 65 250 collégiens, 41 850 lycéens et 6 170 étudiants des filières post-baccalauréat en lycée. Ces élèves, âgés de 2 à 23 ans, se répartissent dans 1 231 écoles maternelles ou primaires, 160 collèges, 2 établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) et 77 lycées publics ou privés sous contrat.

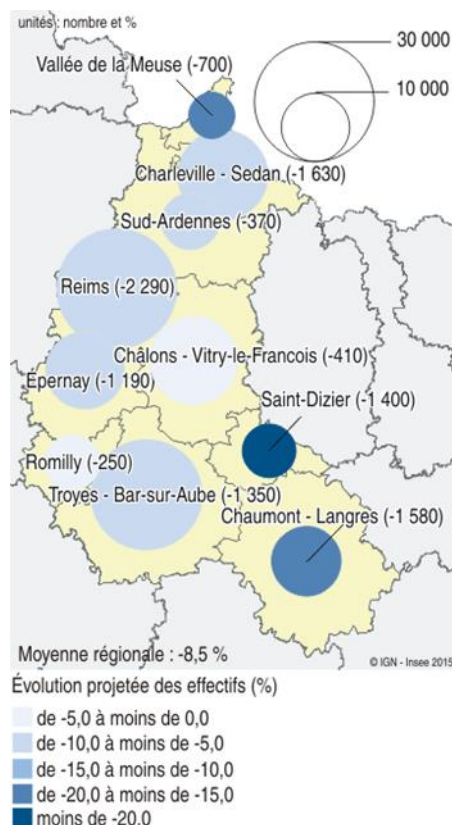
Compte tenu des projections démographiques, basées notamment sur des hypothèses migratoires et en supposant les taux de

scolarisation constants (*cf. encadré*), le nombre d'élèves scolarisés en Champagne-Ardenne se réduirait. Il passerait de 245 140 début 2015 à 227 090 début 2030, soit 18 050 élèves de moins en quinze ans (-7,4 %). La Haute-Marne serait le département le plus touché, avec une baisse de 16,3 % de ses effectifs sur cette période (soit 5 010 élèves de moins), suivi des Ardennes (-8,7 %, soit 4 450 élèves de moins). Le recul serait moindre dans l'Aube (-4,2 %, soit 2 370 élèves de moins) et dans la Marne (-5,8 %, soit 6 220 élèves de moins).

Une diminution de 11 000 élèves dans le 1^{er} degré en quinze ans

En 2015, parmi les élèves scolarisés en Champagne-Ardenne, plus de la moitié relèvent des établissements du 1^{er} degré (131 870 élèves). En quinze ans, leur nombre se réduirait de 8,5 %, soit 11 170 élèves de moins. Les diminutions d'effectifs n'auraient pas la même intensité dans les dix bassins de formation de la région. La baisse du nombre d'élèves serait de deux à trois fois plus forte que la moyenne régionale dans le bassin de Vallée de la Meuse, situé dans la pointe des Ardennes, et dans les deux bassins de Haute-Marne. À l'inverse, dans les bassins de Châlons - Vitry-le-François et de Romilly, la diminution serait deux fois moindre. Dans les autres territoires, elle serait proche de la moyenne régionale, avec des réductions plus marquées pour les bassins d'Épernay ou de Charleville - Sedan, et plus faibles pour ceux de Troyes - Bar-sur-Aube ou de Sud-Ardennes.

Fig 2a : Projections d'effectifs scolarisés par bassin de formation de Champagne-Ardenne entre 2015 et 2030 → écoles



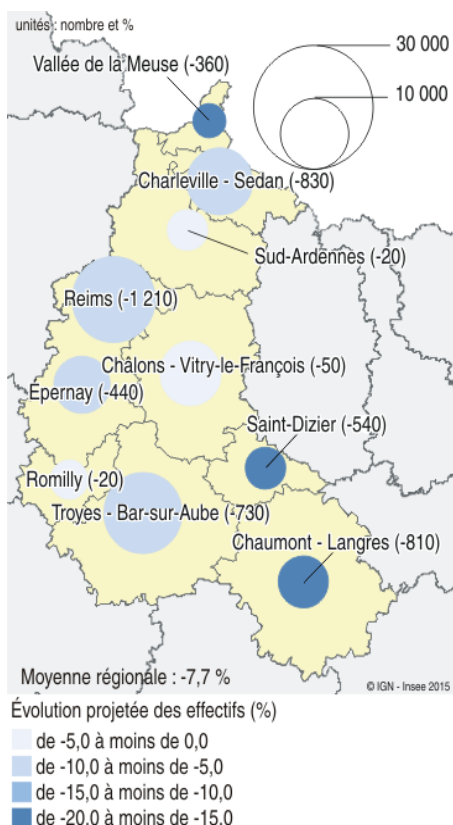
Lecture : début 2015, 28 980 élèves sont inscrits dans les écoles préélémentaires et élémentaires (1^{er} degré) du bassin de formation de Reims. Entre 2015 et 2030, les effectifs y diminueraient de 7,9 % ou encore de 2 290 élèves.

Sources : Rectorat de Reims - bases élèves ; Insee - Omphale 2010, recensements de la population

À l'horizon 2030, 5 000 collégiens en moins

Début 2015, plus d'un quart des élèves de la région sont scolarisés en collège (65 250 élèves). Ils seraient 5 020 de moins en 2030, soit une réduction de 7,7 %. Comme pour le 1^{er} degré, la pointe des Ardennes et la Haute-Marne constitueraient les territoires les plus touchés : les réductions d'effectifs en collège y atteindraient plus de 15,0 % en 15 ans. À l'inverse, les effectifs seraient quasiment stables dans les bassins de Sud-Ardenne, de Châlons - Vitry-le-François et de Romilly. Dans les autres territoires, la baisse du nombre de collégiens serait proche de celle de la région.

Fig 2b : Projections d'effectifs scolarisés par bassin → collèges

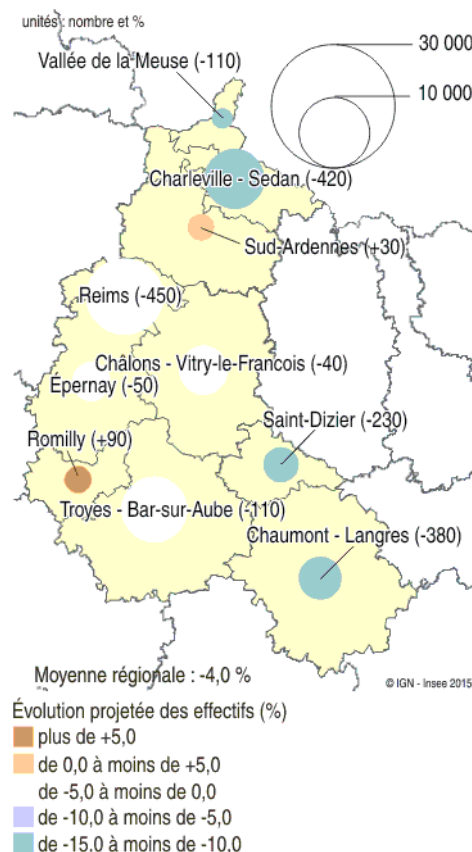


Sources : Rectorat de Reims - bases élèves ; Insee - Omphale 2010, recensements de la population

Une baisse plus modérée dans les lycées

En 2015, un cinquième des élèves scolarisés en Champagne-Ardenne étudie dans un lycée. Parmi eux, 41 850 suivent leurs dernières années d'enseignement secondaire (seconde, première, terminale) et 6 170 sont inscrits dans des filières post-baccalauréat (brevet de technicien supérieur (BTS), classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ou autres préparations post-bac). Dans les lycées, la contraction des effectifs serait plus modérée que dans le 1^{er} degré et le collège : 1 660 lycéens (-4,0 %) et 200 étudiants de moins (-3,2 %) d'ici à 2030. Comme pour les autres niveaux de formation, la baisse la plus importante se situerait en Haute-Marne et dans la pointe des Ardennes (-10,0 % ou plus). A contrario, ne représentant qu'une très faible part des effectifs des lycées de la région (6,0 % à eux deux), les effectifs des établissements des bassins de Sud-Ardenne et de Romilly augmenteraient : respectivement +3,4 % et +6,8 %. Les évolutions des autres territoires seraient proches de la moyenne régionale (-4,0 %).

Fig 2c : Projections d'effectifs scolarisés par bassin → lycées



Sources : Rectorat de Reims - bases élèves ; Insee - Omphale 2010, recensements de la population

Dans la pointe des Ardennes et en Haute-Marne, une moindre natalité et des migrations déficitaires

Tous niveaux confondus, le nombre d'élèves diminuerait plus fortement dans les bassins de formation couvrant la pointe des Ardennes et le département de la Haute-Marne. Ces territoires perdraient entre 15,2 % et 18,1 % de leurs effectifs, soit plus d'un élève sur sept en quinze ans. La natalité y est moins dynamique qu'ailleurs en Champagne-Ardenne. Les femmes en âge de procréer sont moins présentes dans la population en Haute-Marne que dans le reste de la région. Dans la Vallée de la Meuse, le taux de fécondité est plus faible, les femmes donnant en moyenne naissance à moins d'enfants au cours de leur vie. Par ailleurs, ces bassins perdraient des lycéens en raison de départs vers des territoires plus attractifs en termes d'offre de formation comme ceux des grandes agglomérations de la région (Reims ou Charleville-Mezières, pour le bassin de Vallée de la Meuse) ou des régions voisines (Bourgogne ou Lorraine pour la Haute-Marne). Les bassins de formation couvrant la pointe des Ardennes et la Haute-Marne, contrairement aux autres bassins limitrophes des grandes villes, perdraient aussi des collégiens et des élèves du 1^{er} degré. Ils bénéficieraient peu du phénomène de périurbanisation lié à l'installation de nouveaux ménages et de leurs enfants.

Reims, Troyes, Charleville-Mézières, Épernay : Les autres territoires bénéficient de la périurbanisation et d'une natalité dynamique

Les effectifs diminueraient dans une proportion plus proche de la moyenne régionale dans les bassins de formation des trois plus grandes agglomérations de la région : Reims, Troyes et Charleville-Mézières. Ces territoires regroupent la moitié des élèves du 1^{er} degré et des collèges de la région, deux tiers des lycéens et plus de trois quarts des étudiants post-bac. La natalité y est peu dynamique : bien que la part des femmes en âge de procréer soit plus importante dans ces bassins qu'au niveau régional, le nombre moyen d'enfants par femme est plus faible. En effet, les étudiants, qui tendent à avoir des enfants plus tardivement que le reste de la population, sont plus présents en raison de la concentration des établissements d'enseignement supérieur dans ces trois villes. La périurbanisation influe également sur la natalité : les ménages avec enfant(s), plus enclins à quitter les grandes villes pour s'installer dans leur périphérie, sont moins présents. Malgré tout, les migrations sont excédentaires dans ces bassins. Ceux de Troyes - Bar-sur-Aube et de Charleville - Sedan bénéficient d'arrivées d'enfants, âgés de 5 à 14 ans, issus de ménages originaires principalement de l'Île-de-France pour le premier et de la Vallée de la Meuse pour le second. Concentrant en grande partie l'offre d'enseignement, notamment post-bac, le bassin de Reims dispose d'une attractivité résidentielle pour les jeunes âgés de 15 à 18 ans. L'évolution du nombre d'élèves du bassin de formation d'Épernay serait proche de celle des bassins des grandes agglomérations. La natalité y serait semblable à la moyenne régionale et les échanges migratoires équilibrés. En raison de la périurbanisation, le territoire bénéficierait d'arrivées d'enfants en provenance du bassin rémois. À l'inverse, il subirait l'attractivité du pôle rémois pour les jeunes âgés de 15 à 18 ans.

Les effectifs scolaires des bassins de formation de Châlons - Vitry-le-François, de Romilly et de Sud-Ardenne évolueraient de façon nettement plus favorable que la moyenne régionale. La natalité y serait soutenue par une fécondité relativement élevée (2,2 ou 2,3 enfants par femme), liée à des arrivées de jeunes ménages en provenance de l'Île-de-France et des grands bassins de la région. La population de jeunes adultes âgés de 24 à 35 ans, dont la fécondité est la plus élevée et originaires d'Île-de-France ou de Troyes, est plus nombreuse à venir s'installer dans le bassin de Romilly que celle faisant le chemin inverse. Pour cette même tranche d'âge, le bassin Sud-Ardenne bénéficie d'échanges favorables avec ceux de Charleville - Sedan et de Reims, de même que le bassin Châlons - Vitry-le-François avec celui de Reims. Dans le territoire de Châlons - Vitry-le-François, la part des femmes en âge de procréer est aussi plus élevée et la population plus jeune que dans la région, en raison notamment de la présence de sites de défense. Cependant, cette situation pourrait évoluer sous l'effet des restructurations militaires à l'œuvre. Le départ des régiments du site de défense de Châlons-en-Champagne, programmé courant 2015, concerne près de 2 000 personnes (salariés du site et leurs familles), dont 610 enfants âgés de 0 à 23 ans. Dotés d'une natalité dynamique, ces bassins continueraient d'attirer des ménages ayant de jeunes enfants du fait de la périurbanisation. Ils subiraient néanmoins l'attractivité résidentielle des grandes villes pour les jeunes en lycée, voire en collège.

Dossier réalisé par :

Anh Van LU

Chef de projet – INSEE

Antoine WALLAERT

Chargé d'étude – INSEE

Fig 3 : Projections d'effectifs scolarisés dans les bassins de formation de Champagne-Ardenne et caractéristiques en termes de natalité et d'échanges migratoires

Unités : nombre, point et %	Évolution projetée du nombre d'élèves entre 2015 et 2030 (en %)	Part des femmes en âge de procréer dans la population en 2015 (en %)	Évolution projetée de la part des femmes en âge de procréer entre 2015 et 2030 (en point)	Indicateur conjoncturel de fécondité (*) (en nombre d'enfants par femme)	Solde des échanges migratoires (**) (en % de la population considérée)
Romilly	-1,7	19,4	-1,8	2,3	+0,3
Châlons - Vitry-le-François	-1,8	20,9	-1,1	2,2	-1,7
Sud-Ardenne	-3,2	20,0	-1,4	2,3	-0,8
Troyes - Bar-sur-Aube	-4,8	21,2	-1,4	2,0	+0,8
Reims	-7,1	24,4	-1,7	1,8	+1,5
Épernay	-7,9	20,8	-1,6	2,0	-0,0
Charleville - Sedan	-8,9	21,3	-1,4	2,1	+0,4
Chaumont - Langres	-15,2	19,2	-1,9	2,0	-0,7
Vallée de la Meuse	-16,1	20,6	-1,5	1,7	-2,7
Saint-Dizier	-18,1	19,5	-2,0	2,1	-0,4
Champagne-Ardenne	-7,4	21,4	-1,5	2,0	+0,1
France métropolitaine	non disponible	21,9	-1,4	2,0	///

(*) supposé constant entre 2015 et 2030.

(**) flux migratoires de jeunes âgés de 5 à 18 ans entre le bassin de formation et le reste du territoire français entre 2015 et 2030.

Lecture : la région compterait 21,4 % de femmes en âge de procréer (entre 15 et 49 ans) dans sa population en 2015. Si les tendances récentes se poursuivaient, la part des femmes en âge de procréer diminuerait de 1,5 point entre 2015 et 2030. Par hypothèse, comme sur la période récente, une femme donnerait naissance à 2,0 enfants en moyenne au cours de sa vie. Pour la génération des personnes de 5 à 18 ans, les échanges migratoires avec le reste du territoire national seraient proches de l'équilibre sur la période 2015-2030 : le solde résultant représenterait un excédent de 0,1 % de la population de cette génération en Champagne-Ardenne.

Sources : Rectorat de Reims - bases élèves ; Insee - Omphale 2010, recensements de la population

Pour chaque bassin de formation, les **projections d'élèves** sont obtenues en trois étapes :

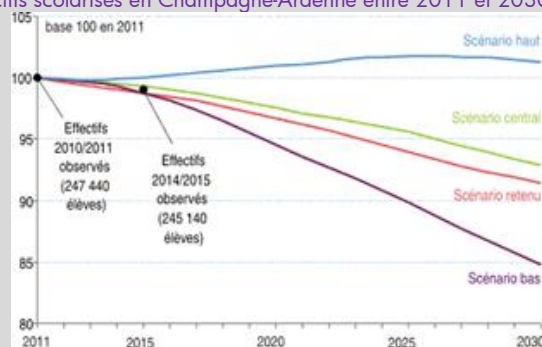
1- projections de la population résidant sur le territoire issues de l'Outil Méthodologique de Projections d'Habitants, de Logements et d'Élèves (Omphale) qui intègrent des hypothèses de natalité, mortalité et de migrations propres au territoire. Dans le scénario dit « central », la fécondité de chaque bassin de formation est maintenue à son niveau de départ, qu'il s'agisse de l'indice conjoncturel de fécondité de 1,95 enfant par femme en moyenne en Champagne-Ardenne contre 1,96 au niveau national en 2007, ou des quotients de référence par âge de la mère. La mortalité de chaque bassin de formation baisserait au même rythme qu'en France métropolitaine. En 2007, l'espérance de vie dans la région est de 76,0 ans pour les hommes et de 83,5 ans pour les femmes contre respectivement 77,4 ans et 84,4 ans au niveau national. Elle atteindrait 83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en France métropolitaine en 2040. Les quotients migratoires entre régions métropolitaines sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils reflètent les échanges de population entre une région et chacune des autres, y compris celles d'outre-mer. Pour les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (+100 000) est ventilée au prorata du nombre d'immigrants par région, soit +1 200 pour la Champagne-Ardenne. Les scénarios dits « haut » et « bas » rassemblent les hypothèses les plus optimistes (respectivement pessimistes). Pour la fécondité, le scénario « haut » (respectivement « bas ») fait converger la fécondité de chaque région vers une valeur cible en 2015 qui correspond à l'indicateur conjoncturel de fécondité de la zone en 2007 augmenté de 0,15 (respectivement diminué de 0,15). Au delà, la fécondité ainsi atteinte est maintenue. Pour la mortalité, le scénario « haut » fait évoluer l'espérance de vie de chaque région parallèlement à l'évolution métropolitaine du scénario correspondant. Ce dernier est établi selon des gains progressifs d'espérance de vie à la naissance. En 2040, elle atteindrait 90,6 ans pour les femmes et 84,9 ans pour les hommes. Pour le scénario « bas », les valeurs métropolitaines s'élèveraient à 87,1 ans pour les femmes et 81,4 ans pour les hommes. Pour les migrations, les scénarios « haut » et « bas » ventilent entre régions métropolitaines un solde avec l'étranger de respectivement +150 000 et +50 000 personnes pour chaque année jusqu'à 2040 ;

2- projections de la population résidant sur le territoire et scolarisée quelque soit le lieu de scolarisation par application de taux de scolarisation. Ceux-ci sont calculés pour chaque bassin à partir de la base élèves 2010/2011 et du recensement de la population 2011. Ils sont par la suite supposés constants sur l'ensemble de la période de projection ;

3- projections de la population scolarisée sur le territoire quel que soit son lieu de résidence en appliquant des taux de déplacement lieu de domicile - lieu d'études. Ces taux sont déterminés pour chaque territoire à partir de la base élèves 2010/2011 et sont supposés fixes sur l'ensemble de la période de projection.

Pour tous les bassins de formation, le scénario retenu est une variante du scénario dit « central » d'Omphale. Comme le scénario « central », il reconduit les tendances observées en termes de fécondité, d'espérance de vie et de migrations avec l'étranger. En revanche, pour chaque bassin de formation, les tendances de migrations avec les autres bassins de formation et avec le reste du territoire français sont modifiées afin de se rapprocher des dernières données de population connues issues du recensement (2011). Ces tendances modifiées ont été reconduites sur l'ensemble de la période de projection. Sous ces hypothèses, l'évolution des effectifs scolarisés en Champagne-Ardenne est semblable à celle du scénario « bas » sur 2011-2015 mais tend à se rapprocher du scénario « central » si l'on considère l'ensemble de la période 2011-2030. L'évolution des effectifs réellement constatée entre 2011 et 2015 (-0,9 %) se situe entre celles des scénarios « central » (-0,7 %) et « bas » (-1,3 %).

Fig 4 : Projections d'effectifs scolarisés en Champagne-Ardenne entre 2011 et 2030 selon différents scénarios



Sources : Rectorat de Reims - bases élèves ; Insee – Omphale 2010, recensements de la population

■ Champ

La présente étude se restreint au champ des élèves scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat, du 1er ou du 2nd degré, sous tutelle du ministère de l'éducation nationale. Par conséquent, ne sont pas comptabilisés les élèves inscrits dans des établissements relevant d'autres ministères (lycées agricoles), ou encore les jeunes en apprentissage.

■ Définitions

Les **bassins d'éducation et de formation** constituent un découpage infra départemental reposant sur une analyse précise des données locales. Ce découpage relève de la compétence du recteur et tient compte des parcours de formation des élèves et des caractéristiques des territoires. Le bassin doit être au service de l'animation et de la cohérence de l'action pédagogique ; « il est le cadre privilégié de la réflexion, des échanges, de la coopération entre les écoles, collèges et lycées d'un territoire donné et permet des réponses adaptées aux besoins et aux attentes des établissements en favorisant la confrontation des idées, la comparaison et la mise en commun des pratiques, l'élaboration et la réalisation de projets communs, la mutualisation des moyens ».

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Le **quotient de référence de fécondité** est défini comme le nombre moyen de naissance par femme d'un âge donné et résidant dans une zone donnée.

Le **quotient migratoire** ou quotient d'émigration bilocalisé, est défini comme la part des personnes résidant dans une zone donnée qui résidaient dans une autre zone donnée cinq ans auparavant pour un âge et un sexe donnés.

La **périurbanisation** désigne le phénomène d'installation des populations à la périphérie des pôles urbains.

■ Pour en savoir plus

- « Projections de population en Champagne-Ardenne à l'horizon 2040 : un vieillissement inéluctable », [Insee Flash n°129](#) - janvier 2011
- « Caractérisation des bassins de formation dans l'académie de Reims en 2014-15 », [Note d'information n°49 du Rectorat de Reims](#) - avril 2015
- « Prévisions 2015 à 2017 des effectifs d'élèves des 1^{er} et 2nd degrés en Champagne-Ardenne », [Note d'information n°42 du Rectorat de Reims](#) - novembre 2014